



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOT

Direction départementale des territoires
du Lot

AVIS AU PUBLIC

Agrément de la Société CARMAUSINE DE RÉCUPÉRATION pour le ramassage des huiles usagées dans le département du Lot

Par arrêté préfectoral du 10 novembre 2016, la Société CARMAUSINE DE RÉCUPÉRATION dont le siège social est situé Zone artisanale de la Centrale – 81400 CARMAUX est agréée, pour une durée de 5 ans, pour assurer le ramassage des huiles usagées dans le département du Lot.

Le titulaire de l'agrément est tenu de respecter les dispositions de l'arrêté précité.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à la Direction départementale des territoires où est déposée une copie dudit arrêté.

Fait à CAHORS, le 15 NOV 2016

Le directeur départemental
des territoires du Lot,


Philippe Grammont